

 CHU de Martinique	Identification des spécimens	INS-PRE-EXT_RECEB-004/V2
	Laboratoire de Biologie Médicale du CHUM	Applicable le : 2018-04-16

Rappel

Le professionnel qui effectue le prélèvement doit s'assurer que toutes les vérifications concernant l'identité de l'utilisateur soient faites au moment du prélèvement

Avant d'effectuer le prélèvement

Vérifier l'identité du patient en lui faisant déclarer son identité, chaque fois que cela est possible, sinon demander à un accompagnateur.

Comparer le nom, le prénom avec la prescription médicale et/ou la fiche de demande d'analyse et/ou les étiquettes.

Résoudre toute discordance avant de prélever.

Étiquetage

L'étiquetage des échantillons doit se faire par la personne qui a prélevé, immédiatement après le prélèvement et sur les lieux du prélèvement. Apposer l'étiquette sur tous les récipients en respectant la même identité que celle sur l'ordonnance.

Afin d'éviter tout risque d'erreur, les règles d'étiquetage sont strictes.

Sur chaque tube doit comporter une étiquette sur laquelle doivent être mentionnés :

- Nom, prénom du patient (complété s'il y a lieu du nom marital)
- Date de naissance
- Sexe du patient
- Age du patient
- Date du prélèvement
- **Numéro d'identification patient (NIP) pour les patients hospitalisés**

Identification manuelle

Si vous ne disposez pas de feuille de suivi : noter l'heure de prélèvement

Renseignements complémentaires

Signaler tout examen URGENT

Signaler tout incident survenu au cours du prélèvement et jusqu'à la transmission au Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale.